



SOMMAIRE

➤ Règlement Général	Pages 2-7
○ Frais de Gestion, Affiliation, Licences	Page 3
○ Organisation des Compétitions	Pages 3-5
○ Les Officiels	Pages 5-6
○ Abonnement, déplacements, indemnités, amendes	Page 6
○ Exonérations	Page 6-7
➤ Contacts Utiles	Pages 8-9
➤ L'Ecole de Natation Française	Page 10-11
➤ Les Calendriers et les Catégories 2024	Pages 12-14
○ Calendrier des Evènements du CD Natation 62	Page 12
○ Calendrier des Meetings et les Catégories 2023	Page 13
○ Calendrier général du Département à l'International	Page 14
➤ Programme de la Catégorie Avenir	Pages 15-24
○ Le Challenge Avenir Départemental (FFN)	Pages 16-17
○ Le Trophée Avenir Départemental (CDN 62)	Pages 18-20
○ Le Championnat Départemental Avenir Eté	Pages 21-22
○ Interclubs Avenir	Pages 23-24
➤ Programme des Catégories Benjamins / Juniors / Seniors	Pages 25-37
○ Les Journées du Challenge Départemental	Pages 26-28
○ Le Championnat Départemental Eté Open	Pages 29-31
○ Le Meeting National Open Côte d'Opale / Pas-de-Calais	Pages 32-35
➤ Les Collectifs	Pages 36



REGLEMENT GENERAL

Ce règlement général s'applique à l'ensemble des compétitions de natation inscrites au calendrier départemental. Sauf indications contraires précisées dans la compétition, c'est ce règlement qui s'appliquera.

● Frais de Gestion, Affiliations, Licences :

Tout club doit être à jour de ses cotisations annuelles avec les différentes instances pour pouvoir prendre part aux manifestations fédérales.

Celle du Comité de Natation du Pas-de-Calais est fixée à **100,00 €** (à adresser au Trésorier Départemental au plus tard 8 jours avant la première compétition inscrite au calendrier sportif).

Consultez le Règlement Général Régional pour connaître les autres tarifs.

● Organisation des Compétitions :

.1 - Par Zone

Lors des compétitions par zone, les clubs organisateurs ont la responsabilité de :

- La gestion informatique de la compétition
- La préparation et l'impression du programme
- Les fiches de courses (fourniture et impression)
- L'envoi du planning et des start-listes au CD NATATION 62 : competitions@natation62.fr
- La mise à disposition des bénévoles nécessaires au bon déroulement de la compétition à savoir :
 - Navette(s)
 - Speaker
 - Chambre d'appel
 - Secrétariat
- L'envoi des résultats au CD Natation 62 et la remontée sur le serveur extraNat dès la fin de la compétition (parution sur le site fédéral le lundi matin)

Le Comité Départemental invite l'ensemble des clubs à prendre en compte les rafraichissements des officiels.

.2 - A Centre Unique

Les compétitions à centre unique sont sous la responsabilité conjointe du Comité Départemental et du club organisateur, avec la répartition des charges ci-dessous ;

Le Comité Départemental a la responsabilité :

- De la désignation d'un représentant du Comité Directeur Départemental
- La fourniture des visuels du CD Natation 62 (fond de podium, banderoles, etc...)
- Du chronométrage automatique pour le Meeting et les championnats (installation et gestion)
- De l'établissement du programme en relation avec le club organisateur.

Le club organisateur a la responsabilité de :

- La mise en place des équipements et l'installation du matériel (piscine, lignes d'eau, lignes de virage, chaises, etc...)
- La mise en place des visuels et du podium avec le fond du podium du CD Natation 62
- L'impression du programme (document fourni par le CD Natation 62)
- La mise en place de la **sonorisation** et de **l'animation de la compétition (speaker)**
- La mise à disposition des bénévoles nécessaires au bon déroulement de la compétition, à savoir :
 - Navette(s)
 - Speaker
 - Chambre d'appel
 - Réception des forfaits
- La diffusion des résultats via le LiveFFN et la remontée sur le serveur extraNat

Lors des compétitions à centre unique, le club organisateur aura une prise en charge de 50 € par réunion et un montant de 30€ pour les boissons des officiels (minimum 1 par réunion).

.3 - Modalités d'Engagements

Tous les engagements des compétitions inscrites au calendrier départemental se font par le biais du site internet : www.extraNat.fr .

La période des engagements sera ouverte 13 jours avant la date de la compétition pour une clôture le lundi soir minuit précédent celle-ci (soit 7 jours).

Dès la clôture des engagements, plus aucune modification ne sera prise en compte.

Une fois vos engagements effectués, il est obligatoire de les valider en procédant à leur paiement.

Le règlement des engagements **devra s'effectuer par carte bancaire, directement depuis votre espace www.extraNat.fr**

.4 - Extranat & Résultats

Le logiciel fourni par la Fédération Française de Natation, **EXTRANAT-POCKET**, devra être utilisé pour la gestion des compétitions.

Pour les clubs qui gèreront des compétitions départementales, le CD 62 reste gestionnaire de la compétition et le club organisateur "prend la main" pour la gestion.

Dans ce cas, sur extraNat du CD, le nom de la personne qui gèrera la compétition sera ajouté à la rubrique "gestion des utilisateurs".

Merci d'envoyer le nom, le N° de licence et le mail de la personne qui gèrera Extranat pocket au responsable informatique competitions@natation62.fr

Sur l'adresse mail que vous allez envoyer, la personne désignée recevra un mot de passe de la part d'Extranat (mot valable 24h).

Elle sera avertie de la date d'envoi de ce mot de passe de la part d'Extranat.

Cette personne pourra ainsi lancer extraNat-pocket et se connecter avec l'Email que vous avez donné, structure : CD Pas-de-Calais et le mot de passe reçu de la part d'Extranat.

Dès la clôture des engagements le lundi soir minuit, le club organisateur pourra récupérer automatiquement la compétition via **EXTRANAT POCKET**.

Il devra fournir le planning et les listes d'engagements (Start-Listes) par mail à competitions@natation62.fr au plus tard le mercredi précédent la compétition.

Pour les compétitions comportant des relais, il est demandé aux clubs participants de fournir, au plus tard la veille de la manifestation, la liste des nageurs composant les différents relais.

Afin d'assurer l'équité sportive et avoir une base de performances la plus fiable possible, il est demandé aux clubs organisateurs d'être particulièrement **vigilants quant à la saisie des résultats, et d'indiquer tous les temps de passages**, forfaits et disqualifications.

Les clubs organisateurs garderont les fiches de courses de la compétition pendant toute la durée de la saison sportive.

Nous vous incitons fortement à effectuer une sauvegarde régulière de votre base de données EXTRANAT-POCKET avant, pendant et après la compétition.

A l'issue de la manifestation, le club organisateur transmettra les résultats directement à la Fédération Française de Natation via **extraNat Pocket** (connexion Internet requise pour la remontée sur le serveur ExtraNat.fr) et adressera également les résultats de la compétition (fichier FFNex) et la **feuille de jury** par e-mail (competitions@natation62.fr) au Comité Départemental **le soir même**, afin que ceux-ci puissent être diffusés le plus rapidement possible sur le site Départemental.

Tout club participant à une compétition hors de la région Hauts-de-France est invité à en informer le CD Natation 62 et la Ligue Régionale de Natation afin de vérifier les éventuels records battus.

● Officiels :

Chaque club participant a **obligation de présenter au minimum 1 (un) Officiel pour 6 (six) nageurs et moins engagés et au minimum 2 (deux) Officiels au-delà des 6 (six) nageurs engagés.**

Rappelons que le club organisateur n'est pas dans l'obligation de présenter d'officiels mais en cas de manquement significatif, celui-ci doit le faire.

Les Juges-Arbitres de la compétition seront les seuls officiels indemnisés par le Comité Départemental. Il leur est demandé de noter le manque éventuel d'officiels et les événements non conformes au règlement.

.1 - Obligations du Juge-Arbitre :

La composition et la gestion du jury sont placées sous la seule responsabilité du Juge-Arbitre qui est désigné par La Commission des Officiels.

La Commission des Officiels a la charge de nommer le Juge-Arbitre pour les compétitions suivantes :

- Le Meeting National Open / Pas-de-Calais,
- Les Championnats Hiver et Été Open du Pas-de-Calais,
- Le Meeting d'Été du Pas-de-Calais
- Les Championnats Avenirs Hiver et Été,
- La Journée Départementale Open des Maîtres du Pas-de-Calais
- Des organisations départementales par zone

Le Juge-Arbitre nommé doit préparer avant la compétition son jury en demandant aux clubs

participants les noms, prénoms et qualité des officiels qui se présenteront à ladite compétition. En cas d'empêchement, les clubs participants devront prévoir leurs officiels suppléants. L'organisateur devra communiquer au Juge-Arbitre la composition du jury d'appel. (Cf. Règlement Fédéral 4.1 Jury)

.2 - Pouvoirs du Juge-arbitre

Rappel règlement WORLD AQUATIC 2.1.1 :

Le juge-arbitre a plein contrôle et autorité sur tous les officiels, il doit approuver leurs affectations, et leur donner des instructions en ce qui concerne les caractéristiques ou les règlements particuliers relatifs aux compétitions. Il doit faire appliquer toutes les règles et décisions de AQUA et trancher toutes les questions concernant l'organisation effective de la réunion, de l'épreuve ou de la compétition, lorsque les règles n'en prévoient pas autrement la solution.

En cas de manquement significatif d'officiels, le Juge-Arbitre aura tout pouvoir de décision pour le bon déroulement de la compétition :

- Le Juge-Arbitre peut décider de ne pas faire participer les nageurs du ou des clubs qui n'ont pas présenté d'officiels en nombre suffisant aux vues du règlement en vigueur de la compétition.
- Le Juge-Arbitre peut décider de restreindre le nombre de lignes d'eau afin d'assurer le bon déroulement des épreuves et du programme.
- Dans l'éventualité où il n'y aurait pas un nombre suffisant d'officiels pour un déroulement correct de la compétition, le Juge-Arbitre aura le pouvoir d'annuler la compétition.

.3 - Manquements d'officiels / Amendes :

Toutes les compétitions départementales sont soumises à des amendes (sauf dispositions particulières).

La non-présentation d'Officiels au prorata du nombre de nageurs engagés est sanctionnée par une amende de 50,00 € par Officiel manquant et par réunion.

Forfaits non déclarés lors des finales sur les compétitions à centre unique : 15,00 € par course

.4 – Tenue et Vestiaires

Le Juge-Arbitre, le Starter et les Juges de nage doivent être entièrement vêtus de blanc.

Seule une tenue blanche du haut du corps est exigée pour les autres membres du jury. Toutefois une tenue blanche complète est vivement recommandée. Dans la mesure du possible, l'organisateur d'une compétition s'efforcera de mettre à disposition des officiels un vestiaire séparé et réservé à leur usage.

• Abonnement, déplacements, indemnités, amendes

<u>Objet</u>	<u>Montant</u>	<u>Observations</u>
Abonnement départemental	100 €	Paiement annuel sur facture, à partir du 16 septembre.
Amende Forfait Nageur	15 €	(Cf. art. 3.3)
Indemnité kilométrique	0,35 €	Kilométrage de l'adresse du bénéficiaire au lieu de convocation suivant Mappy / Via Michelin. (Option : Le plus rapide)
Remboursement minimum du déplacement des Juges Arbitres	16,50 €	Remboursement pour un kilométrage inférieur ou égal à 48 kilomètres Aller-Retour

Forfait réunion membre du Comité Directeur	10 €	Remboursement pour un kilométrage inférieur ou égal à 28 kilomètres Aller-Retour
--	------	--

Les modalités d'amendes pour non-présentation d'officiels sont à l'étude.

● Exonérations

Pour les clubs rencontrant un problème de fermeture de piscine pour travaux de longue durée, il est possible de bénéficier d'une exonération de paiement des droits d'engagements (le temps de la durée de cette fermeture) et de l'abonnement départemental annuel (pour une fermeture de la piscine de 6 mois ou plus constatée entre mi-septembre et mi-juillet de la saison en cours).

Pour ce faire, ils doivent présenter une demande écrite au Comité Directeur du Comité Départemental, laquelle sera examinée lors de la réunion la plus proche. Cette demande devra comporter les éléments suivants :

- Dates d'indisponibilité de leur piscine, avec motif de la fermeture de l'équipement
- Un engagement de participer aux compétitions départementales. Ainsi un club délaissant une compétition départementale pour participer à un meeting quelconque verrait l'exonération dont il bénéficie, supprimée pour toute la durée de fermeture de son équipement restant à courir.



Contacts Utiles CD Natation 62

➤ **Correspondance :**

Comité Départemental de Natation du Pas-de-Calais
Maison des Sports du Pas-de-Calais
9, Rue Jean Bart – 62143 ANGRES
E-mail : contact@natation62.fr / Site web : <http://pasdecalais.ffnatation.fr>
Facebook : <https://www.facebook.com/cdnatation62/>

➤ **Président :**

Thomas CARPENTIER
47, Rue du Long Cornet – 62400 ESSARS
Tél : 06.83.35.40.28 / E-mail : thomascarpentier@neuf.fr / contact@natation62.fr

➤ **Trésorier :**

Sébastien LYSIK
2, Rue Henri Armand – 62440 HARNES
Tél : 07.81.75.99.18 / E-mail : sebastien.lysik@outlook.fr / contact@natation62.fr

➤ **Secrétaire :**

Claudie LUCAS
22, Rue des Teinturiers – 62000 ARRAS
Tél : 06.99.68.12.56 / 03.21.51.53.44
E-mail : rene.claudielucas@wanadoo.fr / contact@natation62.fr

➤ **Extranat & Résultats :**

- René LUCAS
 - 22, Rue des Teinturiers – 62000 ARRAS
 - Tél : 03.21.51.53.44 / 06.43.63.63.44
 - E-mail : rene.claudielucas@wanadoo.fr / competitions@natation62.fr
-

➤ **Commission des Officiels :**

Luc BOURRE
58, Rue du Château d'Eau – 62100 CALAIS
Tél : 03.21.96.80.16 / 06.17.73.80.79
E-mail : bourre.martine@wanadoo.fr

➤ **Commission Sportive & ENF :**

René LUCAS
22, Rue des Teinturiers – 62000 ARRAS
Tél : 03.21.51.53.44 / 06.43.63.63.44
E-mail : rene.claudielucas@wanadoo.fr / competitions@natation62.fr



Autres Contacts Utiles

➤ **Ligue Régionale de Natation Hauts-de-France :**



138 Bis Rue Léon Blum – 62290 NOEUX LES MINES

E-mail : contact@ffnatationhdf.fr

Site web: <http://hautsdefrance.ffnatation.fr>

Facebook: <https://www.facebook.com/NatationHDF>

✓ **Secrétariat Sportif – Licences, Administratif & Financier :**

Maryline CHERON, Responsable Administratif & Financier, en charge du suivi sportif

Tél : 06.08.07.14.09 / E-mail : maryline.cheron@ffnatationhdf.fr

✓ **Service Formation – ERFAN :** erfan.formation@ffnatationhdf.fr

Officiels, Préparateur Physique et Mental

Nicolas DEPRIESTER

Tél : Tél : 06.75.62.24.18/ E-mail : nicolas.depriester@ffnatationhdf.fr

Formations Fédérales & Formations d'Etat & BNSSA

Clémence BILLET, Agent du Service Formation

Tél : 06.75.40.19.30 / E-mail : clemence.billet@ffnatationhdf.fr

✓ **Service Développement :**

Pratiques non compétitives, ENF, JAN & Aisance Aquatique, Labellisation, Agréments, Equipements Aquatiques

Franck HAUDEGAND, Responsable Développement

Tél : 07.88.73.11.54 / E-mail : franck.haudegand@ffnatationhdf.fr

✓ **Pôle Informatique :**

Pour toutes vos problématiques ExtraNat

Marc FORTIN, Responsable du Pôle Information & Communication

Tél : 06.44.25.09.49 / E-mail : marc.fortin@ffnatationhdf.fr



Ecole de Natation Française

Le dispositif ENF avec ses 3 étapes est maintenu mais le Pass'compétition n'est plus exigé pour accéder aux compétitions pour l'ensemble des disciplines.

Accès direct à la compétition :

Les nageur(eus)s de 12 ans et plus (né(e)s en 2012 et avant), titulaires d'une licence compétition, peuvent accéder librement aux compétitions sans disposer obligatoirement au préalable des 3 tests de l'ENF actuel.

Les nageur(eus)es de 11 ans et moins (né(e)s en 2013 et après) doivent préalablement disposer, à minima, du test « savoir-nager en sécurité » avant d'accéder à la compétition.

● **ENF 1 : TEST SAVOIR-NAGER EN SECURITE**

Le « savoir-nager en sécurité » correspond à une maîtrise du milieu aquatique. Il reconnaît la compétence de nager en sécurité, dans un établissement de bains ou un espace surveillé (piscine, parc aquatique, plan d'eau à pente douce, milieu naturel sécurisé).

Cette maîtrise du milieu aquatique permet d'accéder à la pratique des activités sportives mentionnées aux articles A.322-42 et A.322-64 du code du sport, ou dans le cadre des enseignements d'éducation physique et sportive, aux enseignements obligatoires ou aux activités optionnelles.

Précisions test savoir-nager en sécurité et compétitions « Avenirs » :

<https://ffn.extranat.fr/webffn/dossiers.php?idact=ffn&idsai=2024>

● **ENF 2 : Le Pass'Sports de l'Eau**

La demande d'organisation est à adresser au Comité Départemental.

A l'issue de la session, le club organisateur envoie l'intégralité des résultats de la session au responsable ENF du CD 62. Ceux-ci sont saisis sur extraNat par le Comité Départemental.

● **ENF 3 : Le Pass'Compétition « Natation Course » & Eau Libre**

Le Pass'compétition est bien maintenu au sein du dispositif de l'ENF, mais il n'est plus exigé comme prérequis pour s'inscrire en compétition, la licence Compétiteur suffit.

Le « Challenge Avenirs » défini dans l'Annuel Règlement FFN ENF sert de support à l'obtention des Pass'Compétition Natation Course et Eau Libre. Les nageurs qui valideront le « Challenge Avenirs » dans les conditions définies dans les textes disposeront ainsi des Pass'Compétition Natation Course et Eau Libre et pourront s'engager dans les compétitions de ces deux disciplines.

La participation au « Challenge Avenirs » n'est pas soumise à l'obtention préalable du savoir-nager en sécurité, ni du Pass'Sports de l'Eau. En revanche, pour la délivrance du Pass'Compétition NC et EL, à l'issue du « Challenge Avenirs », le nageur devra être titulaire du savoir-nager en sécurité et du Pass'Sports de l'Eau.

Pour suivre la validation des Pass'Compétition, rendez-vous sur le site fédéral :

https://ffn.extranat.fr/webffn/nat_avenirs.php?idact=nat

Tous les documents relatifs à l'Ecole de Natation Française sont disponibles sur le site régional à la rubrique « ERFAN – ENF » :

<http://hautsdefrance.ffnatation.fr/script/dossiers.php?idtyp=4&idrub=65>

Pour toute question relative à l'ENF, n'hésitez pas à contacter la Ligue Régionale de Natation Hauts-de-France :

franck.haudegand@ffnatationhdf.fr



Calendrier des Compétitions & Evènements du Comité de Natation du Pas-de-Calais

Saison 2024

Date	Durée	Evènement	Bassin	Catégories	Centres Organisateurs
21/01/2024	Après-midi	1 ^{ère} Journée du Challenge Départemental	25 m	Benjamins / Juniors / Seniors	4 Centres
28/01/2024	Après-midi	Trophée Avenirs Départemental 1	25 m	Avenirs	3 Centres
11/02/2024	Journée	Journée Départementale Maîtres	25 m	Maîtres	??
18/02/2024	Journée	2 ^{ème} Journée du Challenge Départemental	25 m	Benjamins / Juniors / Seniors	4 Centres
17/03/2024	Après-midi	Trophée Avenirs Départemental 2	25 m	Avenirs	LONGUENESSE
24/03/2024	Après-midi	3 ^{ème} Journée du Challenge Départemental	25 m	Benjamins / Juniors / Seniors	4 Centres
25 & 26/05/2024	2 journées	Championnat Eté Open du Pas-de-Calais	50 m	Benjamins / Juniors / Seniors	ARRAS
09/06/2024	Après-midi	Trophée Avenirs Départemental 3	25 m	Avenirs	3 Centres
16/06/2024	1 journée	Coupe 263 Jeunes	25 m	Sélection Départ. Benjamins	NOGENT sur OISE
23/06/2024	Journée	Championnat Avenirs Eté	25 m	Avenirs	ARRAS
12/10/2024		Assemblée Générale CD62			OLHAIN
13/10/2024	Après-midi	4 ^{ème} Journée du Challenge Départemental	25 m	Benjamins / Juniors / Seniors	4 Centres
28/10/2024	Après-midi	Trophée Avenirs Départemental – Plot 4	25 m	Avenirs	3 Centres
02 & 03/11/2024	2 journées	Championnat Départemental d'Automne	25 m	Benjamins / Juniors / Seniors	??
11/11/2024	Après-midi	Coupe 263 Avenirs	25 m	Sélection Départ. Avenirs	
01/12/2024	Journée	Interclubs Avenirs FFN	25 m	Avenirs	CALAIS
13/12/2024	1 journée	Finale Coupe de France des Départements	25 m	Sélection Départ. Benjamins	
15/12/2024	Journée	Championnat Avenirs Hiver	25 m	Avenirs	AUCHEL



Calendrier des Meetings organisés dans le Pas-de-Calais

Saison 2024

Date	Evènement	Niveau	Bassin	Catégories	Lieu
11/02/2024	Meeting Avenirs Jeunes	Départemental	25 m	Avenirs / Benjamins	LONGUENESSE
08, 09 & 10/03/2024	16^{ème} Meeting National de Béthune	National	50 m	Juniors / Seniors	BETHUNE
14/04/2024	Meeting Hubert Heintz	Départemental	25 m	Avenirs / Benjamins	AUCHEL
20 & 21/04/2024	25 ^{ème} Meeting International de la Vallée de l'Aa	Régional	25 m	Toutes Catégories	LUMBRES
09/05/2024	Meeting d'Achicourt	Départemental	25 m	Toutes Catégories	ACHICOURT
?/05/2024	Meeting de Lillers	Départemental	25 m	<i>Toutes Catégories</i>	LILLERS
18 & 19/05/2024	Meeting de LENS	Départemental	50m		LENS
16/06/2024	8 ^{ème} Meeting de Divion	Départemental	25 m	Toutes Catégories	DIVION
28, 29 & 30/12/2024	32 ^{ème} Meeting Landron	Régional	25 m	Benjamins et avant	ARRAS

Les Catégories FFN Natation Course Saison 2024

AVENIRS	Dames	11 ans et moins	2013 et après
	Messieurs	11 ans et moins	2013 et après
BENJAMINS	Dames	12 / 13 ans	2011 / 2012
	Messieurs	12 / 13 ans	2011 / 2012
JUNIORS	Dames	14 / 18 ans	2010/ 2009 / 2008 / 2007/2006
	Messieurs	14 / 18 ans	2010/ 2009 / 2008 / 2007/2006
SENIORS	Dames	19 ans et plus	2005 et avant
	Messieurs	19 ans et plus	2005 et avant



Calendrier des Compétitions Départementales à Internationales

Saison 2024

janvier-2024		février-2024		mars-2024		avril-2024		mai-2024		juin-2024		juillet-2024		août-2024		septembre-2024		octobre-2024		novembre-2024		décembre-2024	
Lu 1	Février	Je 1		Ve 1		Lu 1		Me 1	Février	Sa 1		Lu 1		Je 1		Di 1		Ma 1		Ve 1	Février	Di 1	Interclubs Avenir
Ma 2		Ve 2		Sa 2		Ma 2		Je 2		Di 2	Interclubs benjamins	Ma 2		Ve 2		Lu 2		Me 2		Sa 2		Lu 2	
Me 3		Sa 3		Di 3		Me 3		Ve 3		Lu 3		Me 3		Sa 3		Ma 3		Je 3		Di 3		Ma 3	
Je 4		Di 4		Lu 4		Je 4		Sa 4		Ma 4		Je 4		Di 4		Me 4		Ve 4		Lu 4		Me 4	
Ve 5		Lu 5		Ma 5		Ve 5		Di 5		Me 5		Ve 5		Lu 5		Je 5		Sa 5		Ma 5		Je 5	
Sa 6		Ma 6		Me 6		Sa 6	Rég 50m Hiver Juniors et + Webconfrontation	Lu 6		Je 6		Sa 6	Rég 50m Hiver Juniors et +	Ma 6		Ve 6		Di 6		Me 6		Ve 6	France Juniors 25m
Di 7		Me 7		Je 7		Di 7		Me 7		Ve 7		Di 7		Me 7		Sa 7		Lu 7		Je 7	Championnats de France	Sa 7	
Lu 8		Je 8		Ve 8	Meeting National 50m BETHUNE	Lu 8		Me 8		Sa 8		Di 8		Me 8		Di 8		Ma 8		Ve 8		Di 8	
Ma 9		Ve 9		Sa 9		Ma 9		Je 9	Meeting ACHICOURT	Di 9	Trophée Avenir 3	Ma 9		Ve 9		Lu 9		Me 9		Sa 9	Champ dep hiver ??	Lu 9	
Me 10		Sa 10		Di 10		Me 10		Ve 10		Lu 10		Me 10		Sa 10		Ma 10		Je 10		Di 10	Elite 25m	Ma 10	
Je 11		Di 11		Lu 11		Je 11		Sa 11	circuit HDF	Ma 11		Me 11		Di 11		Me 11		Ve 11		Lu 11	263 Avenir	Me 11	
Ve 12		Lu 12		Ma 12		Ve 12		Di 12		Me 12		Ve 12		Lu 12		Je 12		Sa 12		Ma 12		Je 12	
Sa 13		Ma 13		Me 13		Sa 13		Lu 13		Je 13		Sa 13		Ma 13		Ve 13		Di 13	Challenge dep 4	Me 13		Ve 13	Finale Nat.CFDép
Di 14		Me 14		Je 14		Di 14	Meeting H Heintz AUCHEL	Ma 14		Ve 14		Lu 14		Sa 14		Lu 14		Me 14		Di 14		Sa 14	France Benj 50m
Lu 15		Je 15		Ve 15		Lu 15		Me 15		Sa 15		Lu 15	Février	Je 15		Di 15		Ma 15		Ve 15		Di 15	Championnat Avenir hiver
Ma 16		Ve 16		Sa 16		Ma 16		Je 16		Di 16	Coupe 263 Benj	Ma 16		Ve 16		Lu 16		Me 16		Sa 16		Lu 16	
Me 17		Sa 17		Di 17	circuit HDI Avenir 2	Me 17		Ve 17		Lu 17		Me 17		Sa 17		Ma 17		Je 17		Di 17	Interclubs TC	Ma 17	
Je 18		Di 18	Challenge Dep 2	Lu 18		Je 18		Sa 18	Meeting de LENS	Ma 18		Je 18	Championnats de France Elite	Di 18		Me 18		Ve 18		Lu 18		Me 18	
Ve 19		Lu 19		Ma 19		Ve 19		Di 19	Championnats de France Juniors 50m	Me 19		Ve 19	Championnats de France Open été 50m	Lu 19		Je 19		Sa 19		Ma 19		Je 19	
Sa 20		Ma 20		Me 20		Sa 20	Meeting AA LUMBRES	Lu 20		Je 20		Sa 20		Ma 20		Ve 20		Di 20	Trophée Avenir 4	Me 20		Ve 20	
Di 21	Challenge Dep 1	Me 21		Je 21		Di 21		Ma 21		Ve 21		Di 21		Sa 21		Lu 21		Me 21		Je 21		Sa 21	
Lu 22		Je 22		Ve 22		Lu 22		Me 22		Sa 22		Lu 22		Je 22		Di 22		Ma 22		Ve 22		Di 22	
Ma 23		Ve 23		Sa 23		Ma 23		Je 23		Di 23	Championnat dep été Avenir	Ma 23		Ve 23		Lu 23		Me 23		Sa 23		Lu 23	
Me 24		Sa 24		Di 24	Challenge Dep 3	Me 24		Ve 24		Lu 24		Me 24		Sa 24		Ma 24		Je 24		Di 24		Ma 24	
Je 25		Di 25		Lu 25		Je 25		Sa 25	Championnat dep été Benjamins et +	Ma 25		Je 25		Di 25		Me 25		Ve 25		Lu 25		Me 25	Février
Ve 26		Lu 26		Ma 26		Ve 26		Di 26		Me 26		Ve 26		Lu 26		Je 26		Sa 26		Ma 26		Je 26	
Sa 27		Ma 27		Me 27		Sa 27		Lu 27		Me 27		Sa 27		Ma 27		Ve 27		Di 27	Meeting National PdC	Me 27		Ve 27	
Di 28	Trophée Avenir 1	Me 28	Meeting Lille	Je 28		Di 28		Ma 28		Ve 28		Di 28		Me 28		Sa 28		Lu 28		Je 28		Sa 28	
Lu 29		Je 29		Ve 29		Lu 29		Me 29		Sa 29	Rég Benjamins	Lu 29		Je 29		Di 29		Ma 29		Ve 29		Di 29	Meeting LANDRON
Ma 30				Sa 30		Ma 30		Je 30		Di 30		Ma 30		Ve 30		Lu 30		Me 30		Sa 30		Lu 30	
Me 31				Di 31				Ve 31				Me 31		Sa 31				Je 31				Ma 31	

■ organisation Hdf ■ organisation CD62 Action FFN
 Meeting dans le PdC Vacances / jour férié

Catégorie AVENIRS

Dames 2013 & Après (11 ans & moins)

Messieurs 2013 & Après (11 ans & moins)

- **Le Challenge Avenirs Départemental (FFN)** **Pages 16-17**
- **Le Trophée Avenirs Départemental (CDN 62)** **Pages 18-20**
- **Le Championnat Départemental Avenirs été** **Pages 21-22**
- **Les Interclubs Avenirs** **Pages 23-24**



Le Challenge Avenirs

Organisation confiée aux clubs – Déclaration préalable au CD Natation 62
Bassin de 25 m obligatoire – Chronométrage Manuel



Engagements : extraNat.fr
Période d'engagements : J-12 à J-5 avant
chaque journée

Engagements gratuits

Dames : 2013 & après
Messieurs : 2013 & après

- **Objet**

Seules ces compétitions permettent la validation du Pass'Compétition Nat Course & Eau Libre

L'objectif de ces compétitions est de « découvrir et pratiquer la compétition natation course en situation réelle et de permettre à chacun d'acquérir selon son rythme, les compétences requises par une pratique de compétition, s'agissant de la maîtrise des éléments techniques et réglementaire de la discipline » (cf. Annuel Règlements FFN ENF 2021 p.26).

- **Modalités d'organisation**

Afin de faciliter le passage du Pass'Compétition et limiter les durées des compétitions de cette catégorie, l'organisation du « Challenge Avenirs » est confiée aux clubs qui se regroupent suivant leurs besoins et leurs disponibilités. Cette compétition peut se dérouler, l'après-midi, le matin, en soirée, lors d'un créneau d'entraînement (éviter le dimanche après-midi).

Le club organisateur adresse une demande par mail au CD Natation 62 (competitions@natation62.fr) au minimum 15 jours avant la date prévue en précisant :

- la date et le lieu de l'organisation
- le Nom, Prénom de l'Évaluateur ENF3 NC référent
- la liste des clubs concernés

Le CD Natation 62 s'occupe de la déclaration de la compétition sur extraNat.fr et de désigner un juge arbitre. Le club organisateur informe les autres clubs des modalités d'organisation.

Pour le bon déroulement et la validité des résultats, il est requis la présence à minima de :

- 2 clubs ou plus
- **1 Juge-Arbitre et des Évaluateurs ENF3 de 2 clubs différents**
- Des évaluateurs ENF3 NC (et des chronométreurs) en nombre suffisant.

Seules les compétitions définies suivant le format « Challenge Avenirs » et déclarées par le CD Natation 62 sur extraNat.fr permettront la validation du Pass'Compétition.

Les Pass'Compétition seront validés exclusivement par la Fédération Française de Natation à l'issue de la validation minimale de 5 des 9 épreuves du programme, et à la condition que le savoir-nager en sécurité et le Pass'Sports de l'Eau ait été préalablement obtenus.

Le suivi des validations du Challenge Avenirs et du Pass'Compétition est accessible sur le site fédéral rubrique **« Natation – Le Challenge Avenirs »**.

- **Modalités de participation**

Ces compétitions sont accessibles à tous les nageurs titulaires d'une licence « **Natation Pour Tous** » ou d'une licence « **Compétiteur** ».

L'obtention préalable du Test Savoir-Nager en Sécurité et du Pass'Sports de l'Eau n'est pas requise pour s'engager au Challenge Avenirs. Cependant le nageur devra posséder ces 2 tests afin de valider le Pass'Compétition Natation Course et Eau Libre.

Afin de valider son Pass'Compétition, le nageur devra réaliser à minima 5 des 9 épreuves composant le Challenge Avenirs, dont obligatoirement :

- Deux 25 m parmi le 25 m Papillon, 25 m Dos, 25 m Brasse, 25 m Nage Libre
- Deux 50 m parmi le 50m Papillon-Dos, 50 m Dos-Brasse, 50 m Brasse-Nage Libre
- Un 100 m parmi le 100 m 4 Nages, 100 m Nage Libre

Le nombre de course par nageur et par réunion n'est pas limité. L'organisateur veillera toutefois à garder une durée de compétition raisonnable (2H maxi échauffement (45 minutes) compris).

- **Procédures d'engagements & Résultats**

Les engagements sont réalisés exclusivement sur extraNat.fr

A l'issue de la compétition, le club organisateur envoie :

- Les résultats de la compétition sur le serveur extraNat et au CD Natation 62 au format FFNex.

- **Organisation des séries**

Les épreuves sont nagées toutes catégories confondues au temps d'engagement.

- **Récompenses**

Elles sont laissées à l'initiative de l'organisateur.

Chaque club se chargera ensuite de remettre à ses nageurs les livrets ENF3 du Pass'Compétition, une fois celui-ci validé par la FFN (cf. site fédéral rubrique [« Natation – Le Challenge Avenirs »](#))

- **Exemples de répartition des épreuves du Challenge Avenirs**

NB : L'organisation et l'ordre des épreuves sont laissés à la discrétion des organisateurs, tout comme l'intégration de pauses permettant la récupération des nageurs et la transition des jurys

2 Exemples de répartition des épreuves	
Période d'engagements : de J-12 à J-5 avant la compétition	
25 m Nage Libre Dames / Messieurs 25 m Papillon Dames / Messieurs 25 m Dos Dames / Messieurs 25 m Brasse Dames / Messieurs 100 m Nage Libre Dames / Messieurs 50 m Papillon-Dos Dames / Messieurs 50 m Dos-Brasse Dames / Messieurs 50 m Brasse-Nage Libre Dames / Messieurs 100 m 4 Nages Dames / Messieurs	25 m Dos Dames / Messieurs 25 m Brasse Dames / Messieurs 100 m 4 Nages Dames / Messieurs 50 m Papillon-Dos Dames / Messieurs 50 m Brasse-Nage Libre Dames / Messieurs 25 m Papillon Dames / Messieurs 25 m Nage Libre Dames / Messieurs 50 m Dos-Brasse Dames / Messieurs 100 m Nage Libre Dames / Messieurs



Le Trophée Avenirs

Dimanche 28 Janvier 2024 – Dimanche 17 Mars 2024
Dimanche 9 Juin 2024 – Dimanche 28 Octobre 2024

De 2 à 3 Centres Organisateur
Bassin de 25 m obligatoire – Chronométrage Manuel



Engagements : extraNat.fr

Période d'engagements : cf. chaque journée

Course Individuelle : **2,50 €**

Relais : **4,00 €**

Dames : Avenirs 1 (2014 & après) – Avenirs 2 (2013)
Messieurs : Avenirs 1 (2014 & après) – Avenirs 2 (2013)

- **Objet**

Compétitions individuelles.

Compétitions qualificatives aux Championnats Départementaux Été & Hiver, support de la sélection pour la coupe 263.

Le Trophée Avenirs est le programme départemental de formation de cette catégorie d'âge.

Les objectifs de ce Trophée sont la maîtrise de la vitesse, la coordination dans les quatre nages et l'aptitude à réaliser un effort prolongé en maîtrisant la respiration.

Il est également le support des « Trophées Avenirs FFN » qui visent à « *inciter les nageurs et entraîneurs à diversifier et élargir leurs compétences dans la maîtrise des quatre nages et des différents types d'effort* ».

La possibilité est donc laissée aux nageurs de nager les épreuves indépendamment de l'âge, afin que chacun puisse trouver un intérêt à ces compétitions en fonction de ses capacités du moment.

La partie relais est composée d'épreuves ludiques nécessitant des compétences utiles dans la formation du nageur.

- **Modalités de participation et d'organisation**

Les nageurs doivent avoir eu l'obtention du *Test Savoir-Nager en Sécurité*. Le nombre d'épreuves individuelles est limité à 3 par réunion.

Chaque club peut présenter autant de relais qu'il le souhaite à chaque journée. Pour des raisons de sécurité, le départ dans l'eau est autorisé pour les relais 4 x 25 m.

Dans les relais, la mixité est possible mais non obligatoire.

- **Organisation des séries**

Les épreuves sont nagées toutes catégories confondues au temps d'engagement.

- **Classement de la compétition**

Classement des épreuves individuelles au temps par catégorie :

- Dames & Messieurs 11 ans (2013) / Dames 10 ans & moins (2014 & après)

Classement des relais toutes catégories

- **Récompenses**

Récompense aux 3 premiers nageurs par course et par catégorie (2 catégories) Dames et Messieurs.

Récompense aux 3 premiers relais mixte toutes catégories.

Le club organisateur est tenu de prévoir des récompenses aux 3 premiers par course suivant les catégories ci-dessus.

- **Classement du Trophée Avenirs Départemental 2024**

- « **Trophée Nageur** » : Classement à l'addition des points à la table de cotation FFN, classement qui sert à la qualification aux championnats départementaux

Dames & Messieurs 11 ans et moins : du 50 NL, d'un 100m de spécialité (Pap, Dos, Brasse), du 100 4N ou 200 4N, du 200 NL ou 400NL

- « **Trophée Club** » : Classement à l'addition des points établis par l'ensemble des 10 premiers nageurs de chaque journée à la table de cotation sur 3 épreuves sur la base d'une cotation départementale : 1^{er} = 50 pts, 2^{ème} = 48 pts, 3^{ème} = 46 pts, puis 1 point de moins par place jusqu'au(x) dernier(s) qui marque à minima 4 points.

- **Récompenses du Trophée Avenirs Départemental 2024**

- « **Trophée Nageur** » : Récompense aux 3 premiers nageurs par catégorie d'âge (cf. le classement ci-dessus).

Chaque nageur classé au Trophée Avenirs Départemental recevra également un diplôme.

- « **Trophée Club** » : Récompense au 1^{er} Club du Département à l'addition des points établis à chaque journée.

Les récompenses seront remises lors du Championnat Départemental Avenirs Hiver du 17 Décembre 2024.

- **Répartition des épreuves du Trophée Avenirs**

1 ^{ère} Journée – Dimanche 28 Janvier 2024	2 ^{ème} Journée – Dimanche 17 Mars 2024
Période d'engagements : du 15/01 au 22/01/2024	Période d'engagements : du 04/03 au 11/03/2024
O.P. : 13H30 – D.E. : 14H30	O.P. : 13H30 – D.E. : 14H30
50 m Nage libre Dames / Messieurs 100 m 4 Nages Dames / Messieurs Pause 200 m Nage Libre Dames / Messieurs 50 m Dos Dames / Messieurs Relais 4 x 25m NL avec palmes	50 m Brasse Dames / Messieurs 400 m Nage Libre Dames / Messieurs Pause 50 m Papillon Dames / Messieurs 100 m Dos Dames / Messieurs Relais 4 x 25m avec recherche d'anneaux
3 ^{ème} Journée – Dimanche 9 Juin 2024	4 ^{ème} Journée – Dimanche 28 Octobre 2024
Période d'engagements : du 27/05 au 03/06/2024	Période d'engagements : du 07/10 au 14/10/2024
O.P. : 13H30 – D.E. : 14H30	O.P. : 13H30 – D.E. : 14H30
50 m Brasse Dames / Messieurs 100 m Papillon Dames / Messieurs Pause 200 m 4 Nages Dames / Messieurs 50 m Nage libre Dames / Messieurs Relais 4 x 25m NL avec planche	50 m Dos Dames / Messieurs 100 m 4 Nages Dames / Messieurs Pause 100 m Brasse Dames / Messieurs 50 m Nage libre Dames / Messieurs Relais totem avec 6 nageurs (ou + si possible)

Relais 4 x 25m NL avec palmes

Nager 25m avec des palmes Nage libre

Relais 4 x 25m NL avec recherche d'anneaux

Chaque nageur doit aller chercher 2 anneaux au fond du bassin à une profondeur de plus de 1.50m

Relais 4 x 25m NL avec planche

Nager 25m Nage libre avec une planche tenue manuellement

Relais totem avec 8 nageurs (ou plus) Faire un totem avec 1 objet par nageur, chaque nageur doit faire traverser le bassin à un objet et venir passer le relais au suivant, le dernier nageur fait 25m et doit reconstituer le totem. (Engagement sur Extranat 8 x 25 NL)

- **Répartition & Organisation du Trophée Avenirs**

Le Trophée Avenirs		
Zone A	Zone B	Zone C
Centre Organisateur <i>Clubs</i>	Centre Organisateur <i>Clubs</i>	Centre Organisateur <i>Clubs</i>
1ère Journée – Dimanche 28 Janvier 2024		
ARRAS	AUCHEL	CALAIS
<i>Achicourt Arras Courrières Montigny Vitry Lens</i>	<i>Auchel Béthune Harnes Lillers Lumbres Divion</i>	<i>Montreuil St Omer Boulogne Calais Desvres Berck</i>
2ème Journée – Dimanche 17 Mars 2024		
LONGUENESSE		
<i>Achicourt Arras Béthune Courrières Montigny Vitry Harnes Auchel Lillers St Omer Boulogne Montreuil Desvres Divion Lens Berck Calais Lumbres</i>		
3ème Journée – Dimanche 9 Juin 2024		
ACHICOURT	DIVION	MONTREUIL
<i>Achicourt Arras Courrières Montigny Vitry Lens</i>	<i>Auchel Béthune Harnes Lillers Lumbres Divion</i>	<i>Montreuil St Omer Boulogne Calais Desvres Berck</i>
4ème Journée – Dimanche 28 Octobre 2024		
HARNES	AUCHEL	DIVION



Championnat Départemental AVENIRS Eté

Dimanche 23 Juin 2024

1 Journée / 2 Réunions



Engagements : extraNat.fr

Période d'engagements :

10/06 au 17/06/2024

ARRAS

Bassin de 25 m – 6 couloirs

Chronométrage Manuel



Compétition sur LiveFFN.com

Forfait par nageur : 10 €

Dames : Avenirs 1 (2014 & après) – Avenirs 2 (2013)

Messieurs : Avenirs 1 (2014 & après) – Avenirs 2 (2013)

- **Objet**

Ce championnat Départemental Avenirs s'adresse aux nageurs de la catégories Avenirs de niveau départemental. Elle doit permettre à ces nageurs de rencontrer une confrontation plus importante sur un centre unique et d'apprendre à gérer leurs efforts sur une journée complète de compétition.

- **Modalités de qualification**

- **Pour les Avenirs**

Les nageurs se qualifient au cours des **journées du Trophée Avenirs**, sur la base du classement du Trophée départemental à l'addition des points à la table de cotation FFN :

Dames & Messieurs 9 ans et moins : plus de 100 points au classement

Dames & Messieurs 10 ans : plus de 120 points au classement

- **Modalités d'engagement**

Les clubs devront engager leurs nageurs sur www.extraNat.fr en se référant à la liste qualificative publiée par le CD Natation 62.

Tout nageur doit avoir un temps dans la base fédérale pour s'engager. Les nageurs pourront s'engager en No Time s'ils n'ont pas nagé le 200NL et le 100 4N lors des journées si le nageur a dans le classement final soit un 200 ou 400 NL et soit un 100 4N ou 200 4N.

Si un nageur n'a pas de 100m de spécialité (D, P, B) son entraîneur peut faire la demande auprès de la commission sportive pour l'intégrer dans le classement avec une performance réalisée entre octobre 2023 et juin 2024.

- **Organisation des séries**

Les séries sont nagées toutes catégories confondues au temps d'engagement.

- **Classement de la compétition**

2 catégories : Dames et Messieurs 2014 & après

Dames et Messieurs 2013

Classement des épreuves individuelles au temps par catégorie.

Classement Combiné par catégorie à la table de cotation FFN à l'addition de 6 épreuves.

- **Récompenses**

Médaille aux 3 premiers nageurs des épreuves individuelles par catégorie (2 catégories)
Récompense au premier nageur par catégorie du classement combiné des 6 épreuves.

- **Programme & Horaires de la compétition**

Dimanche 23 Juin 2024	
O.P. : 8H00 – D.E. : 9H00	O.P. : 14H00 – D.E. : 15H00
50m Nage Libre Dames/ Messieurs	200 m Nage Libre Dames /Messieurs
100 m 4 Nage Dames/ Messieurs	50 m Jambes 25 sur le ventre/ 25 sur le dos Dames /Messieurs *
<i>Pause de 15 minutes</i>	<i>Pause de 15 minutes</i>
100 m 50 Papillon/ 50 Dos Dames /Messieurs	100 m 50 Brasse/ 50 crawl Dames /Messieurs

* Pour le 50 m Jambes 25 sur le ventre/ 25 sur le dos, cette épreuve sera nagée sans matériel avec les bras en flèche

Pour le 100 m 50 Papillon/ 50 Dos sur Extranat l'épreuve le 100 Papillon-Dos

Pour le 100 m 50 m Jambes 25 sur le ventre/ 25 sur le dos sur Extranat l'épreuve le 100NL-Dos

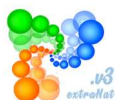
Pour le 100 m 100 m 50 Brasse/ 50 crawl sur Extranat l'épreuve le 100 Brasse- Nage Libre



INTERCLUBS AVENIRS

Dimanche 01 Décembre 2024

1 Journée / 2 Réunions



Engagements : extraNat.fr
Période d'engagements :
18/11 au 25/11/2024



Compétition sur LiveFFN.com

CALAIS

Bassin de 25 m – 6 couloirs
Chronométrage Manuel

Dames : Avenirs 2014 & après
Messieurs : Avenirs 2014 & après

Coût Forfaitaire par équipe : **10,00 €**

• Objet

Cette compétition Interclubs AVENIRS s'adresse aux nageurs des catégories Avenirs titulaires du savoir-nager en sécurité.

***Préambule** Compétition par équipes, les interclubs Avenirs sont conservés avec un aménagement des années d'âge. L'objectif est de permettre aux clubs en amont du groupe d'âge jeunes de mettre un pied à l'étrier pour une confrontation individuelle et collective, départementale.*

• Programme

Épreuves individuelles (5 en filles et 5 en garçons)

50m papillon, 50m dos, 50m brasse, 50m nage libre (1 nageur par épreuve) et **100 4 nages** => tous les nageurs de chaque équipe nagent cette épreuve. *Classements au temps.*

Épreuves de relais (2 relais Filles et 2 relais Garçons)

4 x 50m 4 nages, 4 x 50m nage libre. Chaque nageur dispute les deux relais. *Classements au temps.*

NB : S'agissant d'une compétition par équipe, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des règlements techniques de la FINA.

• Mode de participation

Tout nageur doit impérativement participer à deux épreuves individuelles (un 50 et le 100 4 nages) ainsi qu'aux deux relais.

Un club ne peut engager que des équipes complètes (4 nageurs participant aux épreuves individuelles).

À l'issue de la première épreuve, aucun changement/remplacement de nageur ne pourra être effectué.

Une épreuve réservée au remplaçant de chaque équipe sera organisée (un 50Nage libre et un 100 4N par nageur). Important : il sera créé une compétition à part pour les remplaçants, une seule course par nageurs un 50 ou le 100 4Nages).

• Classements

Pour être classé, chaque club doit participer à toutes les épreuves (individuelles et relais) et, dans ce cas, il peut présenter des équipes 2, 3, 4, etc. Seules les équipes complètes sont comptabilisées pour

un classement général. Le classement est établi au cumul des points obtenus à la table de cotation par chaque nageur, les points du relais ne sont pas doublés.

Cette compétition entre dans le cadre des compétitions par équipe octroyant des points au classement national des clubs.

- **Récompenses**

Médailles aux 3 premières équipes filles, 3 premières équipes garçons (1 remplaçant par équipe)

Coupe aux 3 premières équipes du classement mixte (Filles + Garçons)

- **Programme et horaires** : à confirmer en fonction du nombre d'équipes

1 ^{ère} réunion	2 ^{ème} réunion
Ouverture des portes : 9h00 1er départ : 10h	Ouverture des portes : 14h00 Défilé des équipes : 14h50 1er départ : 15h10
1- 100m 4N Garçons	8- 100m 4N Filles
2- 50m Papillon Filles	9- 50m Papillon Garçons
3- 50m Dos Garçons	10- 50m Dos Filles
4- 50m NL Filles	11- 50m NL Garçons
5- 50m Brasse Garçons	12- 50m Brasse Filles
Course des remplaçants : 100m 4N	Course des remplaçants : 50m NL
6- 4 x 50m 4 Nages Filles	13- 4 x 50m 4 Nages Garçons
7- 4 x 50m Nage Libre Garçons	14- 4 x 50m Nage Libre Filles

Catégories **BENJAMINS** / **JUNIORS** / **SENIORS**

Benjamins Dames & Messieurs (12 – 13 ans)

Juniors Dames & Messieurs (14 – 18 ans)

Seniors Dames & Messieurs (19 ans & +)

- **Les Journées du Challenge Départemental** **Pages 26-28**
- **Championnat Eté Open du Pas-de-Calais** **Pages 29-31**
- ~~**Meeting d'Eté du Pas-de-Calais**~~ ~~**Pages 32-33**~~
- **14^{ème} Meeting National de la Côte d'Opale / Pas-de-Calais** **Pages 34-37**



Les Journées du Challenge Départemental

Dimanche 21 Janvier 2024 – Dimanche 18 Février 2024

Dimanche 24 Mars 2024 – Dimanche 13 Octobre 2024



Engagements : extranat.fr

Période d'engagements :

cf. chaque journée

4 Centres Organisateur

Bassin de 25 m – Chronométrage Manuel

Course Individuelle : **2,50 €**

Relais : **4,00 €**

Dames & Messieurs :

Benjamins (2011 & 2012) / Juniors 1 & 2 (2009 & 2010) / Juniors 3 & + (2008 & avant)

- **Objet**

Compétitions qualificatives aux Championnats Départementaux, aux Championnats Régionaux TC et à la Webconfront@tion.

Elles sont accessibles aux nageurs de tous niveaux.

Pour les Benjamins, elles constituent le programme permettant l'accès aux différentes compétitions de la catégorie et aux classements des différents « Trophées Jeunes FFN ».

- **Modalités d'engagements**

Le nombre de courses individuelles est **limité à 3 par nageur** et par journée.

Le nombre de relais par club n'est pas limité.

Conformément au règlement FINA, les relais mixtes doivent être composés obligatoirement de 2 Dames et 2 Messieurs pour être classés. Les relais ne respectant pas cette composition pourront nagés mais seront classés « hors concours ».

- **Organisation des séries**

Les séries sont nagées toutes catégories confondues au temps d'engagement.

Pour les 400, 800 & 1500 NL, les séries pourront être nagées à 2 par couloir sous réserve d'avoir un nombre suffisant d'officiels.

Pour ces épreuves, les temps d'engagements doivent correspondre à la grille 250 points à la table de cotation.

Grille 250 pts	Dames	Messieurs
400 NL	7 :09.28	6 :32.52
800 NL	14 :30.90	13 :33.10
1500 NL	28 :09.09	26 :06.83
400 4Nages	7 :52.61	7 :17.05

- **Classement de la compétition**

Classement au temps par catégorie pour les épreuves individuelles.

Classement au temps toutes catégories pour les relais.

- **Répartition & Horaires des Journées du Challenge Départemental**

NB : les horaires restent à la discrétion des organisateurs pour garantir le bon déroulement de la compétition

La répartition des clubs par zones est donnée à titre indicatif et sera modulée en fonction des organisateurs, de la taille des bassins et du nombre de nageurs engagés par chaque club pour tenter de garantir une durée de compétition raisonnable.

Les Journées du Challenge Départemental		
1^{ère} Journée Dimanche 21 Janvier 2024 Période d'engagements Du 08/01 au 15/01/2024	Ouverture des portes : 13H30 – Début : 14H30	
	Relais 4 x 50 NL Dames / Messieurs / Mixtes 50NL – 100 D – 200P – 50B <i>Pause</i> 200 NL - 100 BR - 200 4N	
2^{ème} Journée Dimanche 18 Février 2024 Période d'engagements Du 05/02 au 12/02/2024	MATIN OP : 8H30 – Début : 9H30	APRES-MIDI OP : 13H30 – Début : 14H30
	400 4N Dames 1500 NL Messieurs 50 BR Dames / Messieurs 800 NL Dames	400 4N Messieurs 1500 NL Dames 50 NL Messieurs / Dames 800 NL Messieurs
3^{ème} Journée Dimanche 24 Mars 2024 Période d'engagements Du 11/03 au 18/03/2024	Ouverture des portes : 13H30 – Début : 14H30	
	Relais 4 x 50 4N Dames / Messieurs / Mixtes 400 NL - 200 DOS – 100 BR – 50P <i>Pause</i> 200 BR - 100 PAP – 50D	
4^{ème} Journée Dimanche 13 Octobre 2024 Période d'engagements Du 30/09 au 07/10/2024	Ouverture des portes : 13H30 – Début : 14H30	
	Relais 4 x 50 NL Dames / Messieurs / Mixtes 50 DOS - 100 BR - 200 NL - 50 PAP - 200 4N <i>Pause</i> 100 NL - 50 BR - 100 PAP - 200 DOS - 50 NL	

- Répartition & Organisation des Journées du Challenge Départemental

Les Journées du Challenge Départemental			
Zone A	Zone B	Zone C	Zone D
Centre Organisateur <i>Clubs</i>	Centre Organisateur <i>Clubs</i>	Centre Organisateur <i>Clubs</i>	Centre Organisateur <i>Clubs</i>
1^{ère} Journée – Dimanche 21 Janvier 2024			
ACHICOURT	DIVION	CALAIS	VITRY
Achicourt Arras Courrières Frévent	Divion Auchel Béthune Lillers Aire sur la Lys	Calais Desvres Boulogne Berck St Omer Montreuil Lumbres	Vitry Harnes Montigny Lens
2^{ème} Journée – Dimanche 18 Février 2024			
ACHICOURT	LILLERS	MONTREUIL	CALAIS
Achicourt Arras Courrières Frévent Vitry Lens	Divion Auchel Béthune Lillers Aire sur la Lys Montigny	Berck Montreuil Frévent St Omer	Calais Desvres Boulogne Lumbres
3^{ème} Journée – Dimanche 24 Mars 2024			
ARRAS	DESVRES	AUCHEL	LILLERS
Achicourt Arras Courrières Frévent Lens Vitry	Desvres Lumbres Calais Boulogne Montreuil Berck	Divion Auchel Béthune Aire sur la Lys	Lillers St Omer Montigny Harnes
4^{ème} Journée – Dimanche 13 Octobre 2024			
HARNES	DIVION	MONTREUIL	LILLERS



Championnat Eté Open du Pas-de-Calais

Samedi 25 & Dimanche 26 Mai 2024

2 Journées / 4 Réunions



Engagements : extraNat.fr
Période d'engagements :
13/05 au 20/06/2024

ARRAS

Bassin de 25 m – 6 couloirs
Chronométrage Automatique



Compétition sur LiveFFN.com

Course Individuelle : **4,00 €**

Dames & Messieurs : Benjamins (2011 & 2012) / Juniors 1 & 2 (2009 & 2010) / Juniors 3 & 4 + Seniors (2008 & Avant)

- **Objet**

Compétition de référence départementale, qualificative aux Championnats Régionaux et à la Webconfront@tion des Benjamins.

Elle est accessible à tous nageurs du niveau départemental et supérieur sur grille de temps.

- **Modalités de participation**

Le nombre de courses par nageur n'est pas limité.

Pour s'engager, le nageur doit justifier d'une performance dans la base extraNat entre le 01/09/2022 et le 27/05/2024, répondant à la grille de temps du Championnat avec possibilité d'ajouter une course (règle n+1, à l'exception du 800 m et du 1500 m NL qui doivent déjà avoir été nagés).

Pour ne pas allonger la durée de la compétition, nous limitons le nombre de série à 2 pour le 800NL et le 1500NL. Si le nombre d'engagements dépasse le nombre de couloirs (exemple 14 engagements en bassin de 6 couloirs) les séries seront nagées à 2 par couloir avec chronométrage manuel.

- **Organisation des Séries & Finales**

Les séries sont nagées toutes catégories confondues au temps d'engagement.

Classement au temps pour le 400, 800 et 1500 m Nage Libre, ainsi que le 400 m 4 Nages.

- **Pour les 50 m, 100 m et 200 m :**

- Finale A par Catégories

Les nageurs de nationalité sportive étrangère, licenciés dans un club hors département ou appartenant à un club ou une sélection étrangère, sont considérés comme « Open », et sont limités à 1 par finale ou dans la série rapide.

- **Forfaits / Amendes**

Chaque club est tenu de déclarer ses forfaits pour les finales 30 minutes après l'annonce des qualifiés de chaque course au secrétariat de compétition. Le non-respect de cette règle est soumis à une amende de 15 € par course sauf présentation d'un certificat médical.

- **Récompenses**

Médaille aux 3 premiers des Finales A par Catégories sur les 50 m, 100 m et 200 m
Médaille aux 3 premiers Toutes Catégories sur les 400, 800 et 1500 m NL ainsi que le 400 m 4N.

Pour chaque podium individuel, les 3 premiers nageurs d'un club du Pas-de-Calais recevront une médaille, le premier étant déclaré « Champion Départemental ».

Un nageur « Open » se classant dans les 3 premiers recevra une récompense, et sera déclaré « Vainqueur du Championnat Eté Open du Pas-de-Calais » s'il remporte l'épreuve.

Récompense aux 3 premiers licenciés du Département, sur chaque catégorie (3 catégories), à la table de cotation des 3 meilleures performances à l'issue de toutes les épreuves ; en cas d'égalité, les performances en finales seront prioritaires :

- Bon d'achat de : 30 € pour le 1^{er} – 20 € pour le 2^{ème} – 15 € pour le 3^{ème}.
- Les primes seront remises à l'issue des finales.

Si un nageur « Open » se classe dans les 3 premiers à la table de cotation par catégorie, il recevra la récompense correspondante à sa place suivant les mêmes règles que ci-dessus.

Un bon d'achat de 30 € sera attribué pour tout record départemental battu au cours du Championnat. La prime ne pourra être allouée qu'une seule fois pour une même course dans la limite de 3 records pour un même nageur.

- **Programme & Horaires de la compétition**

Samedi 25 Mai 2024	
O.P. : 7H45 – D.E. : 9H00	O.P. : 14H00 – D.E. : 15H00
Séries	Finales
Séries du 400 m 4 Nages Dames	Séries du 800 m Nage Libre Dames
Séries du 200 m Nage Libre Messieurs / Dames	Finales A 200 m Nage Libre Messieurs / Dames
Séries du 100 m Brasse Messieurs / Dames	Finales A 100 m Brasse Messieurs / Dames
Séries du 200 m Dos Messieurs / Dames	Finales A 200 m Dos Messieurs / Dames
Séries du 50 m Nage Libre Messieurs / Dames	Finales A 50 m Nage Libre Messieurs / Dames
<i>Pause de 15 minutes</i>	Séries du 1500 m Nage Libre Messieurs
Séries du 100 m Papillon Messieurs / Dames	Finales A 100 m Papillon Dames / Messieurs
Séries du 400 m Nage Libre Messieurs	Finales A 50 m Dos Dames / Messieurs
Séries du 50 m Dos Dames / Messieurs	Finales A 200 m 4 Nages Dames / Messieurs
Séries du 200 m 4 Nages Dames / Messieurs	

- [Programme & Horaires de la compétition \(suite\)](#)

Dimanche 26 Mai 2024	
O.P. : 7H45 – D.E. : 9H00	O.P. : 14H00 – D.E. : 15H00
Séries	Finales
Séries du 400 m 4 Nages Messieurs	Séries du 800 m Nage Libre Messieurs
Séries du 200 m Brasse Dames / Messieurs	Finales A 200 m Brasse Dames / Messieurs
Séries du 100 m Nage Libre Dames / Messieurs	Finales A 100 m Nage Libre Dames / Messieurs
Séries du 50 m Papillon Dames / Messieurs	Finales A 50 m Papillon Dames / Messieurs
<i>Pause de 15 minutes</i>	Séries du 1500 m Nage Libre Dames
Séries du 100 m Dos Dames / Messieurs	Finales A 100 m Dos Messieurs / Dames
Séries du 200 m Papillon Dames / Messieurs	Finales A 200 m Papillon Messieurs / Dames
Séries du 50 m Brasse Dames / Messieurs	Finales A 50 m Brasse Messieurs / Dames
Séries du 400 m Nage Libre Dames	

- [Grille de participation au Championnat Eté « Open » du Pas-de-Calais \(Tous Bassins\)](#)

DAMES			Courses	MESSIEURS		
Benjamines	Juniors 1-2	Juniors 3 & +	Table Cotation FFN	Benjamins	Juniors 1-2	Juniors 3 & +
2011 & 2012	2010 & 2009	2008 & Avant		2011 & 2012	2010 & 2009	2008 & Avant
500	600	700		450	550	650
00 :38.05	00 :36.03	00 :34.17	50 m NL	00 :36.57	00 :34.41	00 :32.44
01 :21.03	01 :16.93	01 :13.16	100 m NL	01 :18.58	01 :14.10	01 :10.01
02 :58.89	02 :49.61	02 :41.08	200 m NL	02 :47.13	02 :38.16	02 :29.98
06 :11.72	05 :52.96	05 :35.72	400 m NL	05 :48.89	05 :30.81	05 :14.31
12 :35.93	11 :58.47	11 :24.03	800 m NL	12 :04.49	11 :27.77	10 :54.27
24 :25.06	23 :12.08	22 :04.97	1500 m NL	23 :12.91	22 :00.85	20 :55.09
00 :44.76	00 :42.15	00 :39.76	50 m Dos	00 :41.81	00 :39.25	00 :36.92
01 :34.22	01 :28.89	01 :23.99	100 m Dos	01 :28.62	01 :23.30	01 :18.44
03 :17.18	03 :06.59	02 :56.86	200 m Dos	03 :06.79	02 :56.09	02 :46.33
00 :48.60	00 :45.91	00 :43.43	50 m Brasse	00 :46.06	00 :43.22	00 :40.62
01 :47.59	01 :41.43	01 :35.78	100 m Brasse	01 :38.85	01 :33.12	01 :27.90
03 :44.52	03 :32.34	03 :21.14	200 m Brasse	03 :27.05	03 :15.54	03 :05.04
00 :41.15	00 :38.89	00 :36.82	50 m Pap	00 :38.81	00 :36.56	00 :34.51
01 :32.39	01 :27.26	01 :22.55	100 m Pap	01 :27.70	01 :22.49	01 :17.74
03 :14.91	03 :04.86	02 :55.63	200 m Pap	03 :06.10	02 :55.76	02 :46.32
03 :17.39	03 :07.21	02 :57.84	200 m 4 Nages	03 :06.33	02 :56.22	02 :47.00
06 :49.80	06 :29.33	06 :10.51	400 m 4 Nages	06 :28.12	06 :07.85	05 :49.35

Les Collectifs

AVENIRS

BENJAMINS

JUNIORS / SENIORS

ELITE

AVENIRS

Participation à la coupe 263 AVENIRS du 11 Novembre 2024

Les équipes sont composées de 8 Dames et 8 Messieurs + 1 remplaçant par équipes

Qualification :

Sélection après le championnat Avenirs de juin des 9 premiers nageurs du classement à la table de cotation FFN à l'addition de 5 épreuves

Projet de regroupement aux vacances d'automne de 3 jours à Béthune avec hébergement à Ohlain

Encadrement : 2 à 3 cadres

Compétition Coupe 263 Avenirs le 11 novembre

BENJAMINS

Participation à la coupe 263 BENJAMINS du 16 Juin 2024, qualificative à la coupe de France des départements du 15 décembre 2024

Les équipes sont composées de 5 jeunes 1 (filles 12 ans, Garçons 13 ans) et de 5 jeunes 2 (filles 13 ans, Garçons 14 ans), plus 2 remplaçants par équipe et par année d'âge.

Soit : 10 Dames+ 2 et 10 Messieurs + 2

Projet d'un regroupement les 5 et 6 octobre à Calais ou Béthune.

Etude de la participation des équipes qualifiées à la coupe des départements au meeting National Pas de Calais.

Qualification : La sélection se fera le 28 mai suite au championnat départemental en fonction des performances des nageurs sur les nages de la compétition, pour les remplaçants par addition des points du 200 4 Nages et du 50 Nage Libre.

Encadrement : 2 à 3 cadres, Romain Fesselier, Samuel Abgrall, René LUCAS

ELITE

Dotation de 5000€ pour l'aide au déplacement sur un meeting type Camille Muffat ou Mare Nostrum en France pour les nageurs classés Elite.

Encadrement : Les entraîneurs qui désirent participer à l'encadrement d'un collectif doivent faire parvenir leur candidature à competitions@natation62.fr.